



CONFRÉRIE DU GRUYÈRE

44^e Assemblée générale ordinaire Procès-verbal

Jeudi 27 mars 2025
19.00 heures
Maison du Gruyère, Pringy

Ordre du jour

1. Procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 21 mars 2024. Il n'est pas lu.
2. Rapport du Gouverneur sur les activités conduites durant l'année 2024
3. Comptes 2024 – rapport des vérificateurs – présentation et approbation
4. Admissions – démissions au sein du Conseil et des préfectures
5. Programme des activités 2025
6. Divers

Le Chœur de la Confrérie du Gruyère ouvre la 44e Assemblée Générale Ordinaire par le traditionnel « Hymne au Gruyère » puis « La Chayeta »

Le Gouverneur Grégoire Raboud remercie le chœur.

Il souhaite la bienvenue aux 123 membres présent. Il salue tout particulièrement :

Michel Chevalley, Gouverneur d'Honneur,

Pierre-Ivan Guyot, Président de l'IPG,

Philippe Bardet, Directeur de l'IPG,

Olivier Isler, Directeur de l'IPG nommé à la succession de Philippe Bardet,

Frédéric Bertschy, Président du Chœur,

René Berset, Directeur du Chœur,

Et remercie la présence des autorités communales et cantonales, ainsi que les membres du Conseil. Il salue également la présence de Didier Bovet fromager à Corcelles de Jorat, lauréat gagnant des deux dernières éditions aux Récompenses des meilleurs fromagers producteurs de Gruyère AOP.

A nos Frères et Sœurs de robes, membres des associations bachiques et gastronomiques présents,

A mes éminentes et éminents collègues du Conseil et des comités des préfectures présents ce soir,

Vous chers membres de la Confrérie,

Chers invités, amis, partenaires, soutiens, relations,

Il demande de signer les feuilles de présence et de les retourner à la Chancelière.

Une minute de silence est dédiée aux différentes personnes disparues depuis l'assemblée du 21 mars 2024.

Que cela soit vos proches, amis ou toutes personnes de votre entourage.

Le Gouverneur ne cite pas toutes les personnes, mais 2 personnes en particulier :

Monsieur Guy Macheret, membre du comité Fondateur de la confrérie en 1981, décédé le 31 décembre 2024

Monsieur Imier Collaud, membre du conseil de la confrérie durant de longues années et préfet de BERN-JURA-NEUCHATEL, décédé le 1^e janvier 2025.

Nos pensées vont également à Francis Demierre pour le décès de ses deux sœurs en début d'année 2025.

Les 1661 membres ont été convoqués dans les temps. Il y a 66 compagnons qui ont pris la peine de s'excuser. Ils ne sont pas cités lors de l'assemblée.

Aucune remarque n'est apportée à la convocation et à l'ordre du jour.

Les scrutateurs sont nommés par le Gouverneur : Jean-Louis Andrey, Dominique Grangier, Philippe Dumas, Mme Elfried Essig, Pascal Bedoy.

1. PROCES-VERBAL de la 43^e assemblée générale ordinaire du 21 mars 2024

Le PV, étant à disposition auprès de la chancellerie et pouvant être consulté sur le site internet, il n'est pas lu.

Il n'y a aucune remarque, ni question, et il est approuvé à l'unanimité.

Remerciements à son auteure. Mme Sarah Colliard Chancelière-Epistolière, est remerciée par Le Gouverneur et applaudie par l'assemblée.

2. RAPPORT DU GOUVERNEUR

Gentes Dames, Solides Compagnons,

Il y a une année comme aujourd'hui, mon rapport de gouverneur lors de l'AG2024 était basé sur l'acrostiche HARMONIE... l'harmonie qui signifiait autant un souhait de ma part d'un bel équilibre dans nos activités avec la vision permanente d'atteindre une harmonie dans nos affaires, notre organisation, au sein des membres du conseil, des préfectures et de vous toutes et tous. Certes je n'allais pas vers le Feng Shui ou le principe de l'Harmonie musicale comme le décrivait Jean-Philippe Rameau.

Mais je pense que cela prend réellement forme.

Mais l'harmonie mondiale, malheureusement, depuis quelques semaines, semble être prise en étau entre des Etats-Unis « trumpiens » qui dérèglent l'ordre mondial, une Russie « poutinienne » qui ne démord pas de ses envies belliqueuses, une Chine « Xi Jinpingienne » qui s'immisce dans les brèches de l'économie mondiale ouverte par ces dirigeants qui recentrent leur attention principalement sur leur propre pouvoir, et j'en passe.

Mais dans tout cela, le Gruyère AOP par une excellente communication de la direction de l'IPG, a défendu ses intérêts, tout d'abord en ayant atteint des exportations à 4341 tonnes aux Etats-Unis, une augmentation de 500 tonnes en 2024. Félicitations. Et même si les taxes trumpières pourraient enrayer les affaires, nous espérons que cette solidité se renforce à l'avenir.

Dès lors, dans ce marasme mondial, que peut faire la Confrérie du Gruyère ?

Et bien tout d'abord continuer à jouer son rôle d'ambassadrice et de faire, grâce à sa force et la puissance de ses 1650 membres, un vrai acte de promotion de la liberté, du développement et du maintien du patrimoine.

En 2024, la Confrérie a proposé pour la première fois depuis bien longtemps une offre de manifestations, hors chapitre, **pour chaque préfecture**. Et si vous avez lu la revue de décembre, qui j'espère vous plaît encore pour sa 3^e année de vie, vous avez eu un bel aperçu des événements, dont voici pour moi quelques hauts faits :

- En mai, la préfecture BernJuraNeuchatel a reçu une quarantaine de convives venus déguster la fondue moitié moitié et visiter la Maison de la Tourbière aux Ponts-de-martel : une offre « écotourisme » qui, si j'en crois les retours, ont donné « une bonne EPICURE de rappel » sur la valorisation des hauts marais de la vallée de la Sagne.
- Et 4 mois plus tard, la préfecture BEJUNE a une fois de plus organisé le groupe défilant au cortège de La Fête des Vendanges, sous les couleurs Gruyère AOP, en distribuant près de 10'000 sticks.
- En mai aussi, la préfecture vaudoise a fait très fort cette année : elle a enfin franchi le pas en baptisant, comme l'écrit notre honorable préfet René Pernet, la soirée du Risotto dans le Gruyère comme une vraie INSTITUTION. Et bien gentes dames et solides compagnons, c'est non seulement vrai, mais c'est pour les Vaudois une vraie addiction... et cela s'est passé dans le berceau du mondial de la Fondue, à Tartegnin. Nous devrons bientôt informer l'Etat de Vaud que ses concitoyens sont tombés dans une addiction bienfaisante de Caséine, et cette addiction là ça vous dégomme les papilles, que cela se présente en format râpé, en morceau ou fondant.
- Le canton de Genève a vécu sa grande année : son chapitre du 28 septembre a vu près de 300 participants vivre à Carouge une expérience phénoménale. Sous le nom de « Carouge, la Ville Sarde », nous avons rendu les honneurs du Gruyère entre le Piémont et la Sardaigne, avec toute l'histoire qu'il doit y avoir. Et le Genevois, on peut le chauffer à bloc, le titiller, lui lancer des piques, il répondra du tac-o-tac, et ensuite il chante, elle danse, et... on boit une bière en 3^e mi-temps...

Et Genève bien sûr a débuté son année sur les chapeaux de roue avec ses Vœux et la présence excellente de l'un des producteurs de FORUM sur RTS la Première, Valentin Emery qui a répondu à l'invitation de notre préfet Francis Demierre.

200 personnes, une fondue moitié-moitié aux vieux grenadiers et une très belle ambiance, même si le genevois n'écoute pas vraiment les orateurs. On peut vraiment confirmer que « GE » comme acronyme, c'est vraiment « Gueules élastiques »... ne vous inquiétez pas, je le leur ai dit de vive voix... après m'être fait huer comme il se doit, on a fait schmoliz !

Bravo à la préfecture menée par Francis Demierre, un événement très réussi.

- Enfin l'équipe fribourgeoise a pour la 1^e fois dirigé 2 projets de manifestations : le chapitre MOITIE MOITIE à la BCF Arena qui a vu près de 330 participants. Virevoltant entre le parquet de Fribourg Olympic et le fond de la patinoire de Gottéron bientôt champion, l'apéritif fondue moitié-moitié eut lieu sous un soleil quasi estival. Et nous avons intronisé des sportifs et sportives en mode moitié moitié, bondissant entre un Arnaud Coture et ses 1.99m.... et deux ladies de Fribourg Gottéron, Liv Hunziker et Amélie Jobin. Une soirée top classe, avec des interventions hilarantes, désopilantes ou inénarrable, mais toujours dans l'idée d'expression de la langue française sous toutes ses formes. Tout ce qu'on aime.

Et Fribourg, fin août, a lancé ses premiers Macaronis d'la Confrérie qui furent magnifiquement apprêtés par le restaurant de la Maison du gruyère sous une musique de cornemuse et la voix stylée de Fabien Crausaz.

Enfin, en 2024, le conseil a organisé quelques délégations : un défilé à Chamoson sur l'invitation de la commune avec distribution de Gruyère AOP, la présence de certains de nos membres du conseil dans les autres sociétés bachiques et gastronomiques durant toute l'année et notre participation au sein du conseil de la FSCBG, Fédération Suisse des confrérie bachiques et gastronomique.

Le conseil s'est réuni à 4 reprises dont une au VERT à Morat, une fréquence qui est appuyé par un très gros travail de ses membres.

Nous avons donc 1651 membres actuellement, nous comptons bien sûr des démissions de gens qui ne peuvent ou veulent plus participer à nos événements, mais des admissions qui sont toujours grandissantes, puisque le succès est très fort, surtout grâce à vous, membres qui parrainez d'autres membres. MERCI INFINIMENT.

Je resterai très factuel enfin avec mes remerciements :

Un conseil très actif, construit sur une mécanique de complémentarité qui demande encore des améliorations. Mais rappelez-vous bien les 3 leitmotivs du conseil de la confrérie : convivialité, tradition et audace.

Il remercie les membres du Conseil qu'il nomme.

Membres du Conseil :

BARDET Philippe : Lieutenant – Gouverneur
BERTSCHY Frédéric : Président du Chœur de la Confrérie du Gruyère
BRÖNNIMANN Charly : Banneret
COLLIARD Sarah : Chancelière - Epistolière
CLERC Jean-Paul : Mainteneur du Patrimoine
PILLONEL Jean-Marc : Grand-Maître Chantre
DEMIERRE Francis : Préfet Préfecture genevoise
DOUSSE Maryline : Messagère
GEISER Daniel : Préfet Préfecture BEJUNE
GENOUD Hubert : Coordonnateur
MENOUD Benjamin : Grand-Maître des Cérémonies
MONEME Alexis : Amphitryon
PERNET René : Préfet Préfecture vaudoise
RABOUD Grégoire : Gouverneur
SCHMOUTZ Nicolas : Grand-Maître Fromager
ULDRY Sandy : Trésorière

Le Gouverneur énumère les membres des préfectures.

Conseil de la Préfecture genevoise :

CURRAT Annick : Lieutenant de Préfecture
DEMIERRE Francis : Préfet Préfecture genevoise – Membre du Conseil

Conseil de la Préfecture BEJUNE :

BOLLEY Richard : Membre
GEISER Daniel : Préfet Préfecture BEJUNE - Membre du Conseil
ROBERT Valentin : Membre

Conseil de la Préfecture vaudoise :

BEDOY Pascal : Membre

GENOUD Nicolas : Membre
PEREY Solange : Membre
PERNET René : Préfet Préfecture vaudoise – Membre du Conseil

Je rajouterai notre chantre permanent Gregory Blajev qui verra bientôt d'autres chantres revenir enfin dans notre équipe. Les chantres ne font pas partie du conseil mais nous tâchons de les intégrer si c'est possible.

A relever aussi

Jean-Louis Andrey, responsable du char.

- ⇒ Notre responsable du Char, Monsieur Jean-Louis Andrey ainsi que tous les fromagers qui sont venus sur le marché de Bulle ainsi qu'à une multitude d'événement durant l'année : merci à vous.
- ⇒ Merci au chœur, son directeur et au conseil : un investissement sans faille, bravo.

J'en ai terminé avec mon rapport en espérant avoir oublié personne.
Merci de votre attention.

Le Gouverneur est vivement applaudi par l'assemblée.

3. COMPTES 2024

Sandy Uldry fait la présentation détaillée des comptes qu'elle tient en tant que trésorière de la Confrérie du Gruyère.

Résultats financiers

L'exercice 2024 se solde par un bénéfice de **CHF 15'553.30**, avec des charges s'élevant à **CHF 136'630.00** et des produits pour **CHF 152'183.30**.

Je vais vous présenter une analyse des principaux écarts constatés sur les comptes de charges et de produits, en mettant en évidence les facteurs explicatifs.

Concernant l'analyse des charges d'exploitation :

- **Coûts des chapitres** : Malgré un budget suivi rigoureusement, les coûts des différents chapitres s'élèvent à **CHF 35'622.00**. Le Conseil reste toutefois attaché à proposer des événements de qualité, comme en témoignent les retours positifs des participants.
- **Coûts du chalet** : Les coûts liés au chalet restent dans la norme des frais habituels. En 2023, des réparations et des modifications ont été effectuées. A noter que l'Interprofession prend en charge 50% des dépenses.
- **Frais de bureaux** : Les frais de bureaux restent stables. Cependant, les coûts liés à l'impression des cotisations envoyées exceptionnellement en juin 2024 y sont inclus.
- **Frais des membres du Conseil** : Les frais du Conseil reflètent les dépenses réelles de 2024, contrairement à 2022 où une provision importante avait été prévue.
- **Frais des préfectures** : Le montant versé aux préfectures est passé de **CHF 1'000.-** à **CHF 1'500.-** cette année.
- **Gestion informatique** : Cette année, un nouveau poste budgétaire dédié à la gestion informatique a été créé, regroupant les coûts liés au système de gestion des membres et au programme comptable. La Confrérie utilise désormais le logiciel de la société Softgestion, qui facilite le suivi des membres et optimise l'organisation des inscriptions aux chapitres.
- **Frais de la revue** : La variation du compte « frais de la revue » est due à la création d'une nouvelle édition par la société Parallèle, à Bulle, en 2023.

- **Frais généraux** : Les frais généraux sont réduits de **CHF 5'600.-** grâce à la fin du contrat avec l'institut agricole de Grangeneuve et au passage à une gestion 100% en télétravail.
- **Confection de sautoirs** : La Confection des sautoirs augmente de **CHF 7'855.-**, due à une commande de badges à hauteur de **CHF 5'700.-**
SLIDE
- **Pertes sur débiteurs** : Les pertes sur débiteurs sont nettement inférieures à celles de 2023, grâce à l'épuration des anciennes factures impayées l'an dernier.
- **Charges salariales** : Légère augmentation de **CHF 500.-**.

Analyse des produits

- **Cotisations 2024** : Les cotisations 2024 sont en légère baisse due à l'épuration des impayés et aux démissions. Toutefois, en 2025, **1'590 factures** ont déjà été envoyées pour un montant estimé à **CHF 127'000.-**
- **Finances d'entrées** : L'écart constaté sur le poste 'Finances d'entrée' s'explique par la décision du Conseil d'offrir la première cotisation de **CHF 80.-** aux nouveaux membres intronisés. Désormais, cette finance d'entrée comprend le sautoir, le badge et le diplôme pour un montant de **CHF 70.-**
- **Autres recettes** : Nous pouvons toujours compter sur la subvention précieuse de l'Interprofession du Gruyère, que nous remercions chaleureusement.
En conclusion, nous terminons l'exercice avec un **bénéfice de CHF 15'553.30.**

Bilan de l'exercice 2024

Passons maintenant à quelques informations sur le Bilan de cet exercice.

Actif

- **Liquidités** : La situation des liquidités est stable et satisfaisante.
- **Débiteurs 2023 et 2024** : Malgré plusieurs rappels envoyés au cours de l'année, **CHF 17'570.-** restent impayés dans les postes Débiteurs.
A ce sujet, les vérificateurs des comptes n'ont pas pu obtenir de liste justifiant le poste « Débiteurs 2024 », le nouveau système informatique ne permettant pas cette extraction pour le moment. Un entretien est prévu en mai pour résoudre ce problème pour 2025.
- **Nouveaux costumes** : Un montant de **CHF 29'257.50** est inscrit dans le compte « nouveau costume ». Il correspond au premier acompte versé à la société Géroutet Confection Sàrl (Granges, Valais) pour la commande des nouveaux uniformes, dont la livraison est prévue dans un mois. Le coût total de **CHF 55'000.-** sera amorti en 2025. Une provision de **CHF 60'000.-** est déjà prévue à cet effet.

Passif

- **Capital** : le capital s'élève désormais à **CHF 72'991.90.**
- **Réserves** : Aucune attribution à la réserve n'a été effectuée cette année. Elles représentent ainsi un montant global de CHF 115'000.-

Pas de question de l'assemblée. Madame Uldry passe la parole à M. Steiner pour la lecture du rapport des vérificateurs de comptes. Il remercie Mme Uldry et M. Bardet pour la bonne tenue des comptes. Il demande que la liste des débiteurs se présente comme les années précédentes et de faire le nécessaire dans le nouveau système.

Les comptes sont acceptés à 122 oui et 1 abstention.

Le Gouverneur remercie Sandy Uldry pour la tenue des comptes, elle est applaudie par l'assemblée.

Malgré la nomination des vérificateurs en 2023 pour une période de 4 ans, le Gouverneur nous informe que M. Gapany et M. Steiner désirent arrêter leur rôle de vérificateurs des comptes de la Confrérie. Il demande à l'assemblée si quelqu'un serait intéressé.

Nicole Romanens et Gérald Raboud se proposent pour cette fonction. Ils sont élus à l'unanimité et applaudis par l'assemblée.

Le Gouverneur remercie ces deux personnes de leur décision et précise que le renouvellement du mandat sera en 2027.

Il remercie également M. Gapany et M. Steiner pour leur engagement depuis plus de 6 ans.

4. ADMISSIONS – DEMISSIONS AU SEIN DU CONSEIL ET DES CONSEILS DE PREFECTURES

Démissions :

Le Gouverneur informe l'assemblée que Nicolas Seydoux a démissionné en tant que Président du Chœur en avril 2024 après l'assemblée ordinaire. Nicolas a participé durant 2 ans au conseil de la Confrérie, était président du chœur depuis 2021. Démissionnaire comme chanteur aussi, nous le remercions pour son temps court passé au Conseil. Bien sûr, il reste Solide compagnon de la confrérie du Gruyère.

Admissions :

Frédéric a été élu Président du Chœur de la Confrérie en avril 2024, suite à la démission de Nicolas Seydoux.

Le Gouverneur présente Frédéric. Il doit être élu par l'assemblée en tant que Président du Chœur au sein du Conseil de la Confrérie. L'assemblée applaudi cette admission de Frédéric.

Il n'est pas statutaire de nommer les membres des préfectures :

Admission : aucune admission

Démission :

Le Gouverneur nous informe que :

- ❖ Gérald Raboud a démissionné au sein de la préfecture BEJUNE pour des raisons de déménagement de canton. Le Gouverneur le présente aux membres présents. Gérald a fait 20 ans d'activité au sein du Conseil. Le Gouverneur lui remet un bac à crème et le remercie pour tout son investissement. Il est applaudi par l'assemblée.
- ❖ Jean-Marc Collomb a démissionné de la préfecture vaudoise. Monsieur Collomb n'est pas présent. Il est présenté aux membres. Il est applaudi par l'assemblée.

5. ACTIVITES 2025

- 14.01.2025 Nous avons eu les vœux de la Préfecture genevoise
- 27.03.2025 Assemblée générale à Pringy
- 13.04.2025 Concert du Chœur de la Confrérie (15h00)
- 03.05.2025 Concert de départ de René Berset à la Roche (20h00)

- 04.05.2025 25 ans de la Maison du Gruyère en présence du Chœur
- 09.05.2025 Les « Epicures » de la Préfecture BEJUNE
- 17.05.2025 Chapitre des Aurores Boréales à la BCF Arena à Fribourg (9h00 à 16h30)
- 06.06.2025 Risotto dans la meule de Gruyère - Préfecture vaudoise
- Eté 2025 Le chalet de fabrication sera présent à Bulle chaque jeudi du marché folklorique dès le 3 juillet 2025 jusqu'au 21 août 2025
- 29.08.2025 Macaronis au Gruyère AOP
- 28.09.2025 Cortège de la Fête des vendanges à Neuchâtel
- 25.10.2025 Chapitre de l'Ermite à la Brévine (9h00 à 16h30)

Le Gouverneur informe l'assemblée que nous avons introduit une nouvelle idée : d'envoyer aux futurs intronisés un courrier leur permettant, avant même le chapitre, de visiter des fromageries afin d'en connaître beaucoup plus concernant le Gruyère AOP en arrivant aux chapitres. Ceci est un nouveau lancement, avec le premier essai pour le prochain chapitre.

La liste des intronisations du mois de mai est complète.

Il présente sur l'écran le carton d'invitation du Chapitre des Aurores Boréales.

6. DIVERS

Le Gouverneur informe que le directeur du Chœur, René Berset, a démissionné de sa fonction. Il dirigera le Chœur une dernière fois lors du Chapitre des Aurores Boréales du 17 mai 2025. Il le fait venir en avant pour le présenter. Comme Gouverneur il a été informé de manière quasiment simultanée et remercie les instances dirigeantes du chœur de partager les informations aussi promptement.

Comme le veulent les statuts, « **Le directeur du chœur est nommé, engagé et rémunéré par le Conseil de la Confrérie, sur proposition du Comité du chœur.** » Donc nous n'allons pas passer à une élection ce soir puisque ce n'est pas le rôle de l'assemblée de le faire. Il donne quelques informations concernant les années de René passée au sein du Chœur. Il lui remet un bac à crème. René est applaudi par l'assemblée.

Le Gouverneur informe que le nouveau directeur du Chœur sera Gérard Romanens. Il est absent, mais le Gouverneur le présente. Ses motivations sont : servir avec zèle les intérêts de la Confrérie, du Chœur de la Confrérie et représenter dignement LA Gruyère et LE Gruyère, avec un répertoire approprié, et en visant le meilleur niveau de qualité possible. Il est applaudi par l'assemblée pour sa nomination.

Le Gouverneur tient également à féliciter Philippe Bardet. Le 20 février 2025, à St-Gall, Philippe Bardet a reçu le prix Agro-Star Suisse 2025 à l'occasion de la cérémonie d'ouverture du salon Tier&Technik. Philippe a été récompensé pour avoir consacré une grande partie de sa carrière à la préservation et à la commercialisation du Gruyère AOP.

Il cite le professeur Pietro Beritelli, président du jury d'Agro-Star Suisse et vice-directeur de l'Institut de gestion systémique et de gouvernance publique à l'Université de Saint-Gall qui a dit : «Philippe Bardet est porté par son esprit d'initiative. Il comprend parfaitement la dynamique du marché, sans jamais perdre de vue l'authenticité et la tradition». Il continue la citation : «Grâce à son énergie et à sa capacité d'adaptation, il a pu montrer que les produits agricoles suisses peuvent rayonner dans le monde entier.»

Le lauréat 2025 a fait l'unanimité au sein du jury, qui a souhaité saluer ses 28 années à la tête de l'IPG.

Il le félicite pour ce prix et lui offre une bouteille et l'assemblée l'applaudi vivement.

Philippe Bardet remercie tout le monde et il est fier d'avoir défendu le Gruyère AOP pendant toutes ces années. Il explique que la nouvelle maison du Gruyère est sur la bonne voie, mais qu'il est long d'obtenir un permis de construire dans le canton de Fribourg. Cette année, la Maison du Gruyère fête ses 25 ans de la maison du Gruyère du 2 au 4 mai 2025. Il y aura un concert le 2 mai et il est préférable de réserver. Il invite tout le monde à venir participer aux festivités. Il en profite pour remercier Le Gouverneur de son engagement au sein de la Confrérie du Gruyère. L'assemblée applaudit Monsieur Bardet.

Le Gouverneur remercie : la Maison du Gruyère, Mme Fabienne Porchet, directrice, le restaurant de la Maison du Gruyère et ses tenanciers, M. Christian Chassot et Mme Eva Saerens.

Le Gouverneur donne la parole à l'assemblée.

Monsieur Isler prend la parole en tant que futur directeur de l'IPG. Il se présente et explique la raison pour laquelle il est attaché au Gruyère AOP. Il a travaillé pour Milco et Fromatek. Pendant 23 ans il a travaillé auprès de l'interprofession de la Tête de Moine. Il se réjouit de relever ce nouveau défi. Il est applaudi par l'assemblée.

Le Chœur chante « Tsantadè Ve » et « Le Vieux Chalet » pour clore l'assemblée 2025.

Applaudissements de l'assemblée, pour cette belle prestation.

Le Gouverneur invite les Gentes Dames et Solides Compagnons à manger la fondue après la présentation de Monsieur Didier Bovet.

Sarah Colliard
Chancelière – Epistolière
Pringy, le 27.03.2025